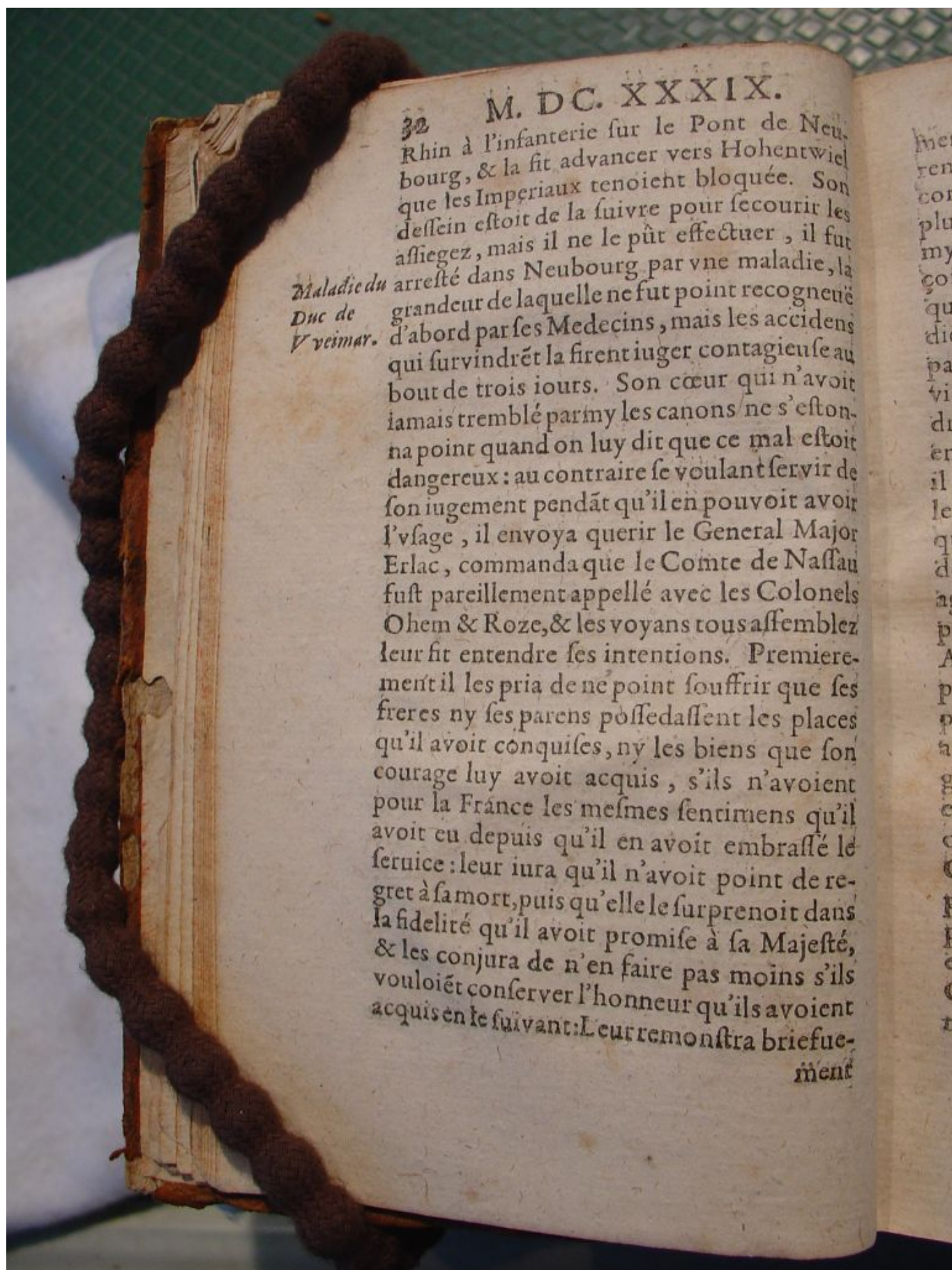
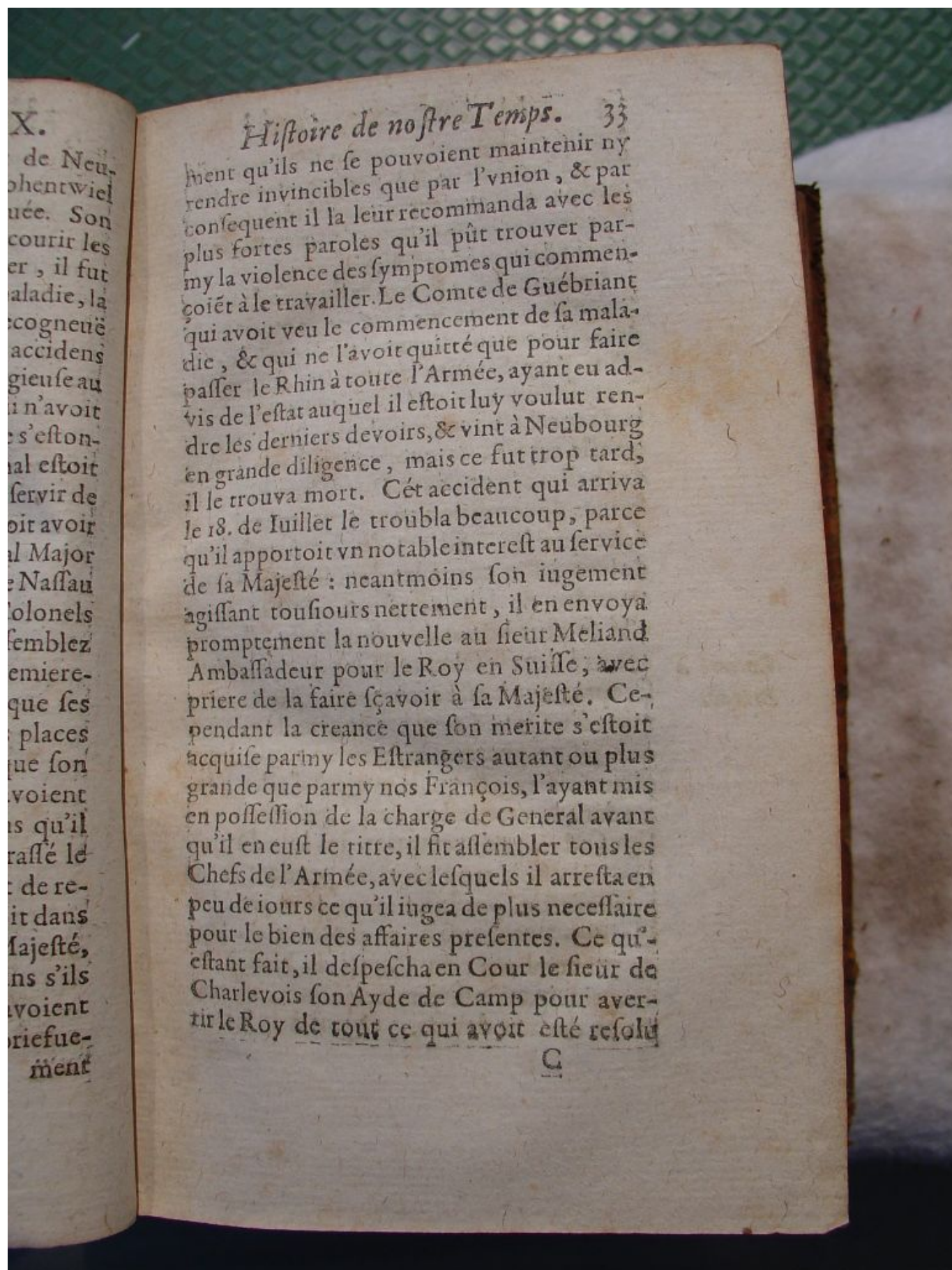






1639\_033.jpg



X.

de Neu-  
phentwiel  
uée. Son  
courir les  
er, il fut  
maladie, la  
cogneuë  
accidens  
gieuse au  
n'avoit  
s'eston-  
al estoit  
servir de  
oit avoir  
al Major  
e Nassau  
olonels  
semblez  
emiere-  
que ses  
places  
que son  
voient  
s qu'il  
rassé le  
de re-  
it dans  
Majesté,  
ns s'ils  
voient  
riefue-  
ment

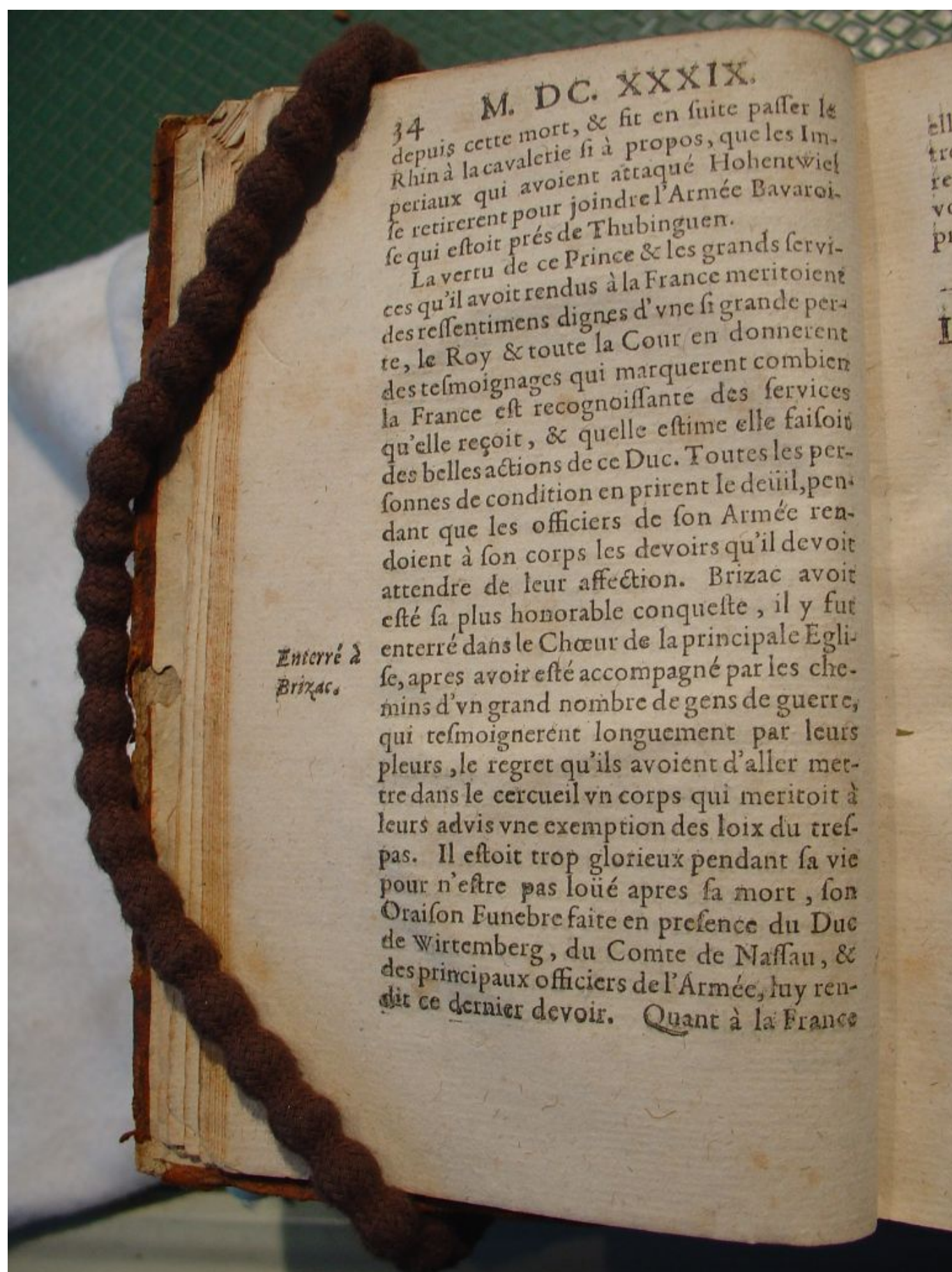
# *Histoire de nostre Temps. 33*

ment qu'ils ne se pouvoient maintenir ny  
rendre invincibles que par l'union, & par  
consequent il la leur recommanda avec les  
plus fortes paroles qu'il pût trouver par-  
my la violence des symptomes qui commen-  
çoient à le travailler. Le Comte de Guébriant  
qui avoit veu le commencement de sa mala-  
die, & qui ne l'avoit quitté que pour faire  
passer le Rhin à toute l'Armée, ayant eu ad-  
vis de l'estat auquel il estoit luy voulut ren-  
dre les derniers devoirs, & vint à Neubourg  
en grande diligence, mais ce fut trop tard,  
il le trouva mort. Cét accident qui arriva  
le 18. de Juillet le troubla beaucoup, parce  
qu'il apportoit vn notable interest au service  
de sa Majesté: neantmoins son iugement  
agissant tousiours nettement, il en envoya  
promptement la nouvelle au sieur Meliand  
Ambassadeur pour le Roy en Suisse, avec  
prière de la faire sçavoir à sa Majesté. Ce-  
pendant la créance que son merite s'estoit  
acquise parmy les Estrangers autant ou plus  
grande que parmy nos François, l'ayant mis  
en possession de la charge de General avant  
qu'il en eust le titre, il fit assembler tous les  
Chefs de l'Armée, avec lesquels il arresta en  
peu de iours ce qu'il iugea de plus necessaire  
pour le bien des affaires presentes. Ce qu'  
estant fait, il despescha en Cour le sieur de  
Charlevois son Ayde de Camp pour aver-  
tir le Roy de tout ce qui avoit esté resolu

C



1639\_034.jpg



Enterré à  
Brizac.

34 M. DC. XXXIX.  
depuis cette mort, & fit en suite passer le  
Rhin à la cavalerie si à propos, que les Im-  
periaux qui avoient attaqué Hohentwiel  
se retirerent pour joindre l'Armée Bavaroi-  
se qui estoit près de Thubinguen.  
La vertu de ce Prince & les grands servi-  
ces qu'il avoit rendus à la France meritoient  
des ressentimens dignes d'une si grande per-  
te, le Roy & toute la Cour en donnerent  
des tesmoignages qui marquerent combien  
la France est recognoissante des services  
qu'elle reçoit, & quelle estime elle faisoit  
des belles actions de ce Duc. Toutes les per-  
sonnes de condition en prirent le deuil, pen-  
dant que les officiers de son Armée ren-  
doient à son corps les devoirs qu'il devoit  
attendre de leur affection. Brizac avoit  
esté sa plus honorable conquête, il y fut  
enterré dans le Chœur de la principale Egli-  
se, apres avoir esté accompagné par les che-  
mins d'un grand nombre de gens de guerre,  
qui tesmoignerent longuement par leurs  
pleurs, le regret qu'ils avoient d'aller met-  
tre dans le cercueil un corps qui meritoit à  
leurs advis une exemption des loix du tref-  
pas. Il estoit trop glorieux pendant sa vie  
pour n'estre pas loué apres sa mort, son  
Oraison Funebre faite en presence du Duc  
de Wirtemberg, du Comte de Nassau, &  
des principaux officiers de l'Armée, luy ren-  
dit ce dernier devoir. Quant à la France



1639\_035.jpg

*Histoire de nostre Temps.* 35

elle ne luy fut pas ingrate en cette rencon-  
tre, il s'y trouva des esprits assez gene-  
reux pour ne le priver pas de ce qu'il de-  
voit attendre de sa vertu, en voicy des  
preuves.

LA FRANCE EN DVEIL  
au milieu de ses triomphes pour  
la mort du Duc BERNARD  
DE WEIMAR.

STANCES.

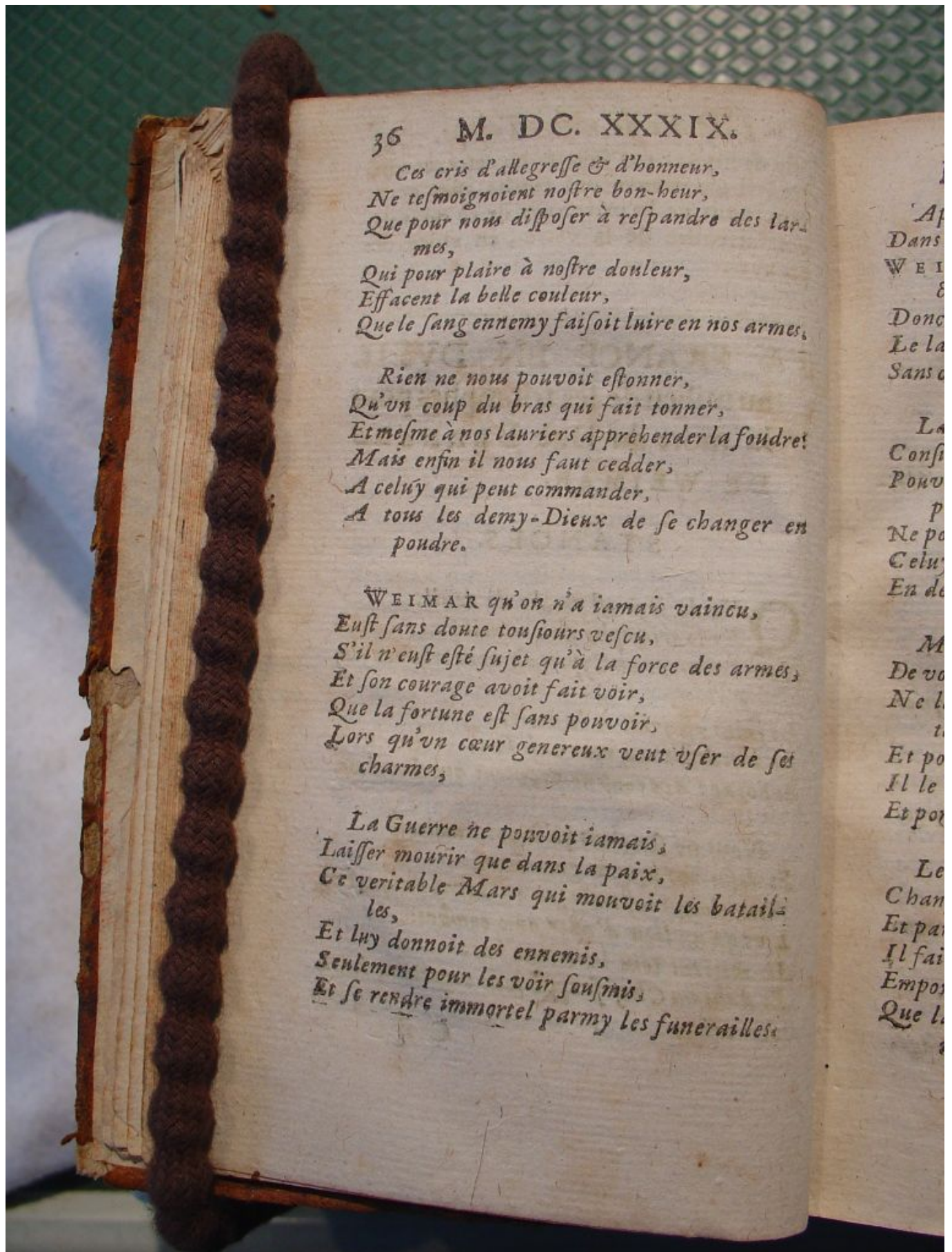
**Q**ue la joye est proche du deuil,  
Et le triomphe du cercueil?  
Nous trouvons un Cypres où nous trouvons la  
Palme,  
Le salut est joint à la mort,  
Le bon destin au mauvais sort,  
Et l'orage à ce coup ne provient que du calme.

Nous ne songions qu'à nos lauriers,  
Et desia nos braves guerriers,  
Pretendoient iustemēt faire d'autres conquestes,  
Lors qu'au lieu d'aller aux combats,  
Ils mettent tous les armes bas,  
Et dans un Chef frappé tous regrettent leurs  
testes.

C ij



1639\_036.jpg



36 M. DC. XXXIX.

*Ces cris d'allegresse & d'honneur,  
Ne tesmoignoient nostre bon-heur,  
Que pour nous disposer à respendre des lar-  
mes,  
Qui pour plaire à nostre douleur,  
Effacent la belle couleur,  
Que le sang ennemy faisoit luire en nos armes,*

*Rien ne nous pouvoit estonner,  
Qu'un coup du bras qui fait tonner,  
Et mesme à nos lauriers apprehender la foudre;  
Mais enfin il nous faut ceder,  
A celuy qui peut commander,  
A tous les demy-Dieux de se changer en  
poudre.*

*WEIMAR qu'on n'a iamaïs vaincu,  
Eust sans doute tousiours vescu,  
S'il n'eust esté sujet qu'à la force des armes,  
Et son courage avoit fait voir,  
Que la fortune est sans pouvoir,  
Lors qu'un cœur genereux veut user de ses  
charmes,*

*La Guerre ne pouvoit iamaïs,  
Laisser mourir que dans la paix,  
Ce veritable Mars qui mouvoit les batail-  
les,  
Et luy donnoit des ennemis,  
Seulement pour les voir sousmis,  
Et se rendre immortel parmy les funerailles.*



1639\_037.jpg

*Histoire de nostre Temps.* 37

Après que GUSTAVE fut mort,  
Dans un victorieux effort,  
WEIMAR à son party conserva la vi-  
ctoire,  
Doncques elle ne pouvoit pas,  
Le laisser courir au trespas,  
Sans courir elle-mesme au tombeau de sa gloire.

La Paix aussi dans son repos,  
Considerant que cét Heros,  
Pouvoit bien gouverner les terres de l'Em-  
pire,  
Ne pouvoit pas laisser perir,  
Celuy qui n'avoit pû mourir,  
En des occasions qui semblent tout détruire.

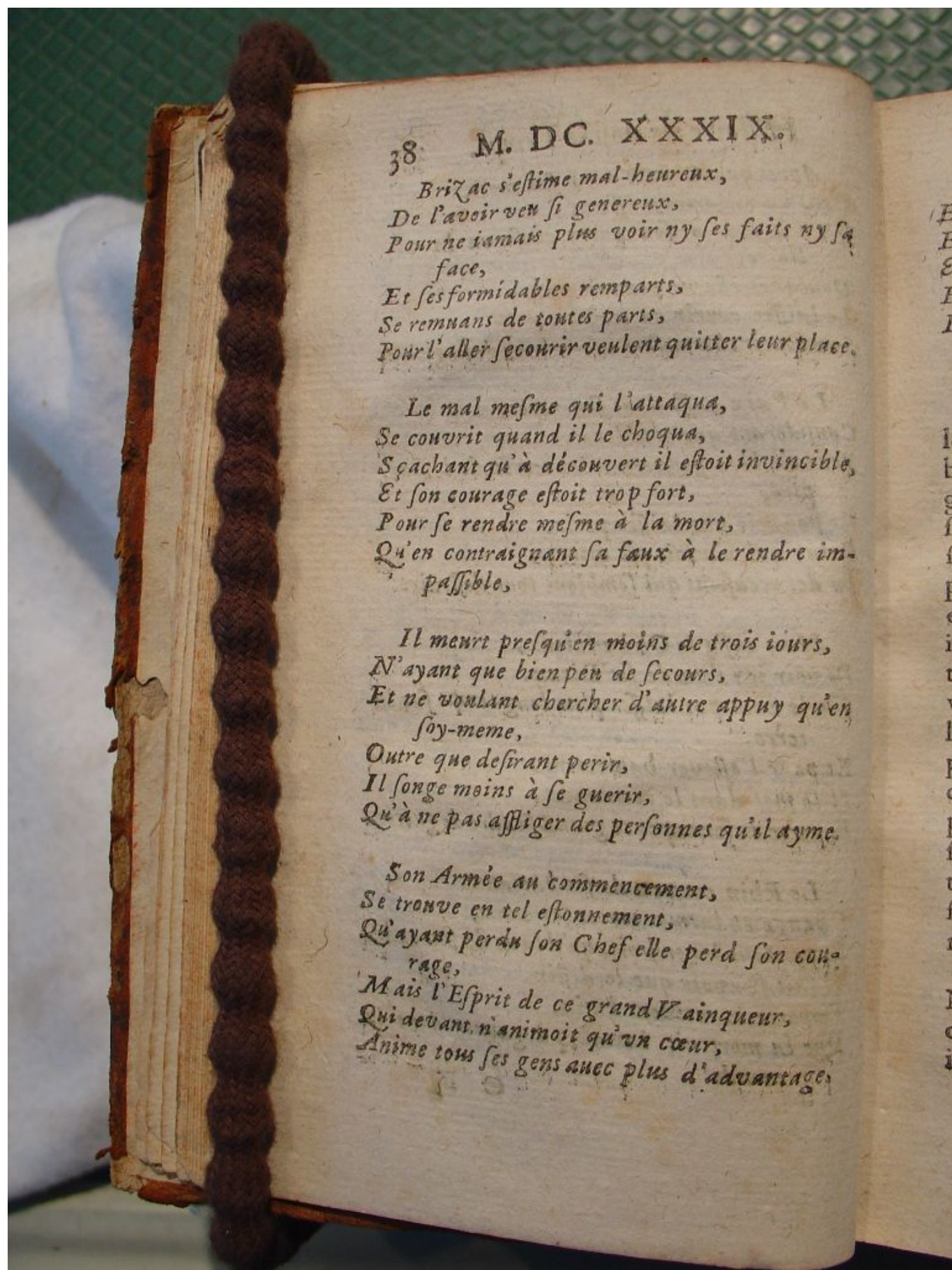
Mais enfin le Ciel envieux,  
De voir icy l'un de ses Dieux,  
Ne le veut pas laisser plus long-temps sur la  
terre,  
Et pour l'eslever hautement,  
Il le met dans le monument,  
Et porte en son repos ce grand foudre de guerre.

Le Rhin couvert de ses bateaux,  
Change en larmes toutes ses eaux,  
Et par tous les endroits qu'il lave de son onde,  
Il fait sçavoir que le destin,  
Emporte le meilleur butin,  
Que la mort ait jamais pû gagner dans le  
monde.

C ii



1639\_038.jpg



38 M. DC. XXXIX.

Brizac s'estime mal-heureux,  
De l'avoir ven si genereux,  
Pour ne iamaïs plus voir ny ses faits ny sa  
face,  
Et ses formidables remparts,  
Se remuans de toutes parts,  
Pour l'aller secourir veulent quitter leur place.

Le mal mesme qui l'attaqua,  
Se couvrit quand il le choqua,  
Sçachant qu'à decouvert il estoit invincible,  
Et son courage estoit trop fort,  
Pour se rendre mesme à la mort,  
Qu'en contraignant sa faux à le rendre im-  
passible,

Il meurt presque en moins de trois iours,  
N'ayant que bien peu de secours,  
Et ne voulant chercher d'autre appuy qu'en  
soy-meme,  
Outre que desirant perir,  
Il songe moins à se guerir,  
Qu'à ne pas affliger des personnes qu'il ayme.

Son Armée au commencement,  
Se trouve en tel estonnement,  
Qu'ayant perdu son Chef elle perd son cou-  
rage,  
Mais l'Esprit de ce grand Vainqueur,  
Qui devant n'animoit qu'un cœur,  
Anime tous ses gens avec plus d'avantage.



1639\_039.jpg

## Histoire de nostre Temps. 39

*La seule France reste en deuil,  
Et quoy que loing de son cercueil,  
Elle semble pourtant accompagner son ombre,  
Elle croit perdre un de ses bras,  
Et pour plaindre un si grand trespas,  
Le Prince & les sujets ne font qu'un mesme  
nombre.*

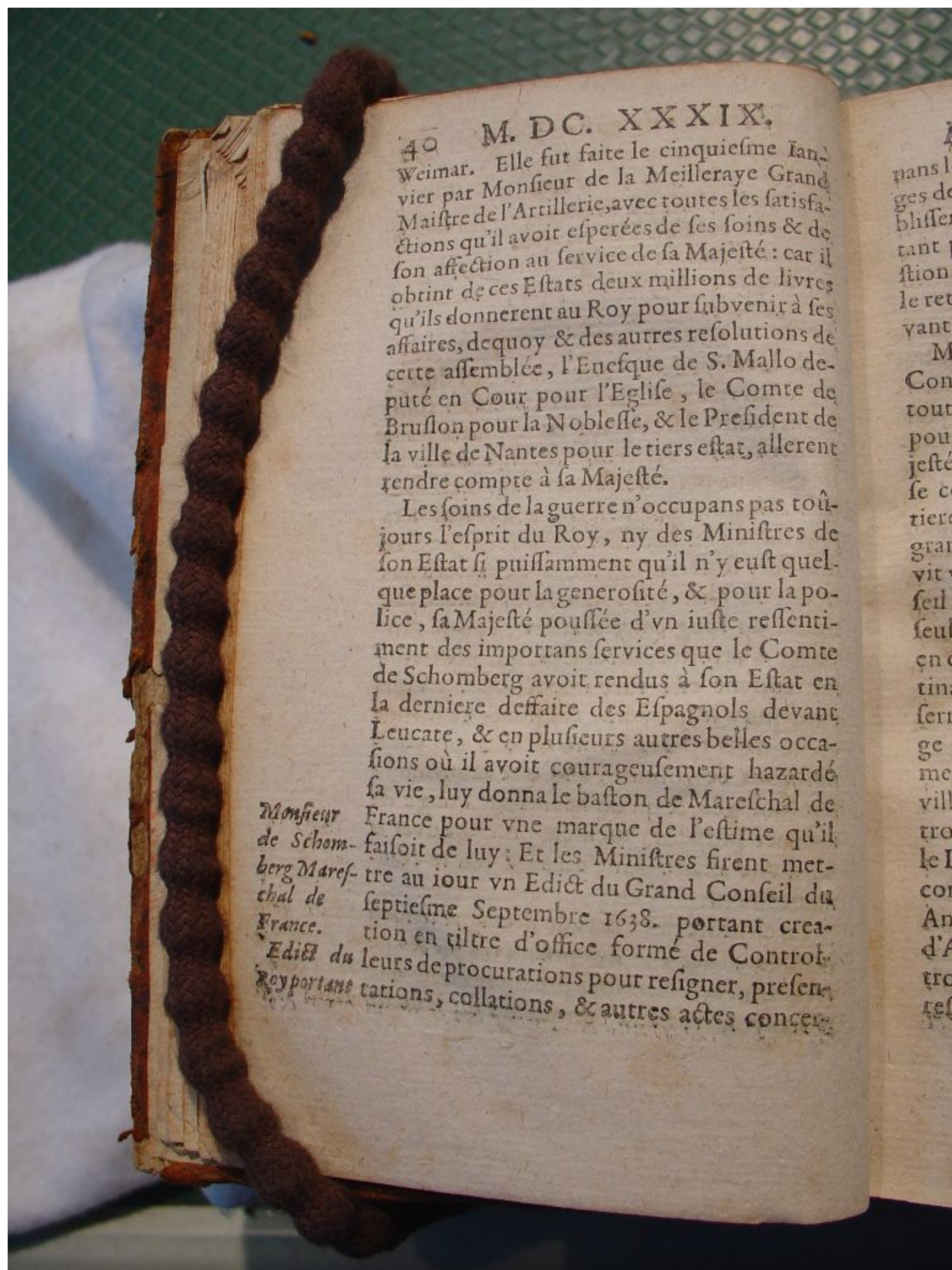
Si la valeur de ce Prince ne m'eust donné les mouvemens de le suivre iusqu'au tombeau, i'eusse discontinué les exploits pour garder l'ordre des temps, & dire des choses qui ont precedé son trespas : mais m'estant imaginé que l'esprit du Lecteur sera plus satisfait d'une suite d'histoires que d'un discours souvent interrompu, i'ay crû que ie devois chercher son contentement, & traiter au long cette matiere, sans le renvoyer à diverses rencontres, qui peut-estre luy eussent esté fort importunes. Voila pourquoy ie garderay tousiours ce mesme ordre dans toutes les narrations qui composeront ce volume, afin que la memoire soit soulagée, & qu'on ne soit pas obligé de tourner plusieurs fauilllets pour trouver la fin d'une affaire dont on aura veu le commencement.

La closture des Estats de Bretagne venus à *Estats de* Nantes estant une des premieres pieces de *Bretagne* de cette année, sera aussi la premiere chose que *nus à Nan-* ie feray suivre aux conquestes du Duc de *tes,*

C iij



1639\_040.jpg



40 M. DC. XXXIX.  
 Elle fut faite le cinquiesme Jan-  
 vier par Monsieur de la Meilleraye Grand  
 Maistre de l'Artillerie, avec toutes les satisfac-  
 tions qu'il avoit esperées de ses soins & de  
 son affection au service de sa Majesté : car il  
 obtint de ces Estats deux millions de livres  
 qu'ils donnerent au Roy pour subvenir à ses  
 affaires, dequoy & des autres resolutions de  
 cette assemblée, l'Encesque de S. Mallo de-  
 puté en Cour pour l'Eglise, le Comte de  
 Bruslon pour la Noblesse, & le President de  
 la ville de Nantes pour le tiers estat, allerent  
 rendre compte à sa Majesté.

Les soins de la guerre n'occupans pas tou-  
 jours l'esprit du Roy, ny des Ministres de  
 son Estat si puissamment qu'il n'y eust quel-  
 que place pour la generosité, & pour la po-  
 lice, sa Majesté poussée d'un iuste ressentiment  
 des importans services que le Comte  
 de Schomberg avoit rendus à son Estat en  
 la derniere deffaitte des Espagnols devant  
 Leucate, & en plusieurs autres belles occa-  
 sions où il avoit courageusement hazardé  
 sa vie, luy donna le baston de Marechal de  
 France pour vne marque de l'estime qu'il  
 faisoit de luy : Et les Ministres firent met-  
 tre au iour vn Edict du Grand Conseil du  
 septiesme Septembre 1638. portant crea-  
 tion en tiltre d'office formé de Contro-  
 leurs de procurations pour resigner, presen-  
 tations, collations, & autres actes concer-

Monsieur  
 de Schom-  
 berg Mare-  
 chal de  
 France.

Edict du  
 Roy portant



1639\_041.jpg

X.

me fan-  
e Grand  
s satisfi-  
ins & de  
é: car il  
le livres  
nir à ses  
tions de  
allo de-  
mte de  
dent de  
allerent

as tou-  
tres de  
t quel-  
la po-  
ssenti-  
Comte  
tat en  
evant  
occa-  
zardé  
al de  
qu'il  
met-  
il du  
crea-  
ntrol-  
resen-  
nce

## *Histoire de nostre Temps.* 41

ans les benefices, avec reglement des char-<sup>creation de</sup>  
ges de Banquiers en Cour de Rome, & esta-<sup>Control-</sup>  
blissemens des regles & maximes generales, <sup>leurs de</sup>  
tant pour la decision des principales que-<sup>procurations</sup>  
stions sur le fait desdits benefices, que pour <sup>pour rest-</sup>  
le retranchement des fraudes & abus cy-de-<sup>gner.</sup>  
vant introduits.

Mais d'autant que le grand nombre de  
Controlleurs establis par ledit Edict dans  
toutes les villes où il y avoit des Eueschez,  
pouvoit renverser les intentions de sa Ma-  
jesté, qui estoient de prevenir les faussetez qui  
se commettoient bien souvent en telles ma-  
tieres, par le peu d'employ qu'auroient vn  
grand nombre de Controlleurs, il s'ensui-  
vit vn Arrest de <sup>modification</sup> du Priuè Con-  
seil, par lequel sa Majesté ordonna qu'un  
seul Controlleur & non plus, seroit establi  
en chacune ville de Parlement, pour incon-  
tinant apres avoir esté pourveu, & presté le  
serment exercer avec ses commis ladite char-  
ge dans ladite ville & ressort dudit Parle-  
ment. Octroya neantmoins ladite Cour aux  
villes de Lyon, Angers, & Beziers, vn Con-  
trollleur dans chacune: A la premiere pour  
le Lyonois, Forests & Beaujolois: A la se-  
conde pour les Seneschaussées de Poictou,  
Anjou, Angoulmois, la Rochelle, & pays  
d'Aunis, en ce qui est du Parlement: & à la  
troisiesme pour les villes, iurisdiccions, &  
ressorts de Narbonne, Carcassonne, Agde,



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**